

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2014

---

POUVOIRS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL - (N° 1848)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS51

présenté par  
M. Robiliard, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

I. – Après le mot :

« manquement »,

supprimer la fin de l'alinéa 30.

II. – En conséquence, au début des alinéas 31 à 34, substituer au mot :

« Les »,

le mot :

« Aux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle